

# ANNEXE-2

- Dunkerque
- Boulogne
- Ally
- Pleyber-Christ
- Nevian
- RochefortEnValdaine
- Clitourps
- Bouin
- Conilhac
- Ploumoguer

## Incident

Un expert doit déterminer les origines de l'accident survenu jeudi sur le port de Boulogne

# Le parquet ouvre une enquête sur l'éolienne

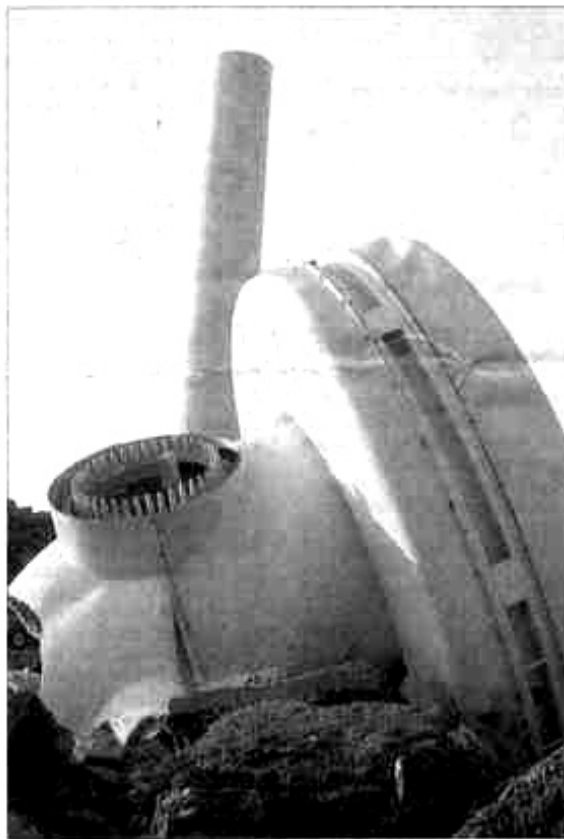
**H**IER, des dizaines de promeneurs sont venus constater l'étendue des dégâts, au pied de l'éolienne brisée sur le port de Boulogne-sur-Mer (notre édition d'hier). Chacun y allait de son petit commentaire, qui pour dénoncer « un défaut de fabrication », qui pour estimer que « les trois autres pourraient bien tomber ».

Décidé à s'appuyer sur davantage de certitudes, le parquet de Boulogne-sur-Mer a ouvert hier une enquête. Il a nommé dans la soirée un expert qui doit être présent aujourd'hui sur le site.

### Les pales à leur tour mises en cause

Grégoire Verhaeghe, le patron d'Innovent, la société propriétaire des éoliennes, doit aussi être entendu comme témoin, dans les prochains jours. Il sera interrogé sur la fabrication et l'entretien des générateurs. Jeudi, il avait mis en cause la société néerlandaise Lagerwey, chargée de la maintenance jusqu'à sa liquidation en août.

Hier, après le passage des experts des compagnies d'assurance et des techniciens de la société SEL Electrotechnique, une autre hypothèse se faisait



Par mesure de précaution, la digue Carnot du Portel, au pied des éoliennes, a été fermée au public. Ph. « La Voix »

jour. Un technicien aurait évoqué « une aberration technique » dans la jonction entre les pales et le rotor de l'éolienne. Une hypothèse qui, si elle s'avérait, laisserait planer le plus grand doute sur la fiabilité des trois autres générateurs.

Le commissaire central de Boulogne-sur-Mer, Jean-Paul Arbelin, préférerait rester « prudent ». Les déclarations de Grégoire Verhaeghe, jeudi, « ne regardent que lui », a-t-il ajouté. En attendant les conclusions de l'expert, il a fermé le site au public.

### La production arrêtée

La digue Carnot du Portel, au pied des éoliennes, est un des sites favoris des amateurs de pêche en bord de mer. « Ce serait trop bête d'avoir un accident, poursuivait-il. Il ne faut pas courir le risque, d'autant qu'on ne sait pas si les pales sont tombées avant le mât ou si elles sont parties après la chute du mât. »

La société Innovent, elle, avait d'abord prévu de ralentir la production des trois autres éoliennes du site. Finalement, elle s'est résolue à couper la production. Grégoire Verhaeghe n'avait hier aucune idée de la durée de cette interruption.

Pierre-Yves CARLIER

ALLY 6 janvier 2006

**CHANTIER  
INTERDIT  
AU PUBLIC**

RISQUE DE CHUTE  
DE GLACE  
AUTOUR DES  
EOLIENNES SUR  
UN PERIMETRE DE  
300 METRES.  
INTERDICTION  
FORMELLE DE  
S'APPROCHER  
PAR  
QUELCONQUE  
MOYEN.

**RISQUE DE CHUTE  
DE GLACE  
AUTOUR DES  
EOLIENNES SUR  
UN PERIMETRE DE  
300 METRES.  
INTERDICTION  
FORMELLE DE  
S'APPROCHER  
PAR  
QUELCONQUE  
MOYEN .**

6  
1  
2006

PLEYBER-CHRIST

## Eoliennes : deuxième incident en quinze jours

En l'espace de quinze jours, le parc de cinq éoliennes, situé à cheval sur les communes de Pleyber-Christ et Saint-Thégonnec, a enregistré deux incidents. Des morceaux de pale se sont ainsi décrochés de deux éoliennes. Une enquête est en cours.

Jeudi matin, trois morceaux de pales ont été retrouvés dans un champ. Heureusement, il n'y avait ni personnes ni animaux à

passer par là quand l'incident a eu lieu. Les fortes rafales de vent sont visiblement à l'origine de ce sinistre.

« Deux morceaux de 2,50 et un autre de 1,50 ont été retrouvés. C'est très dangereux », se plaint Jean-Claude Herter, président de l'association du site du Télégraphe où sont implantées les éoliennes.

Dans la nuit du 22 au 23, un inci-

dent similaire s'était produit sur une autre éolienne. L'association avait d'ailleurs prévenu que des « boulons se desserraient ».

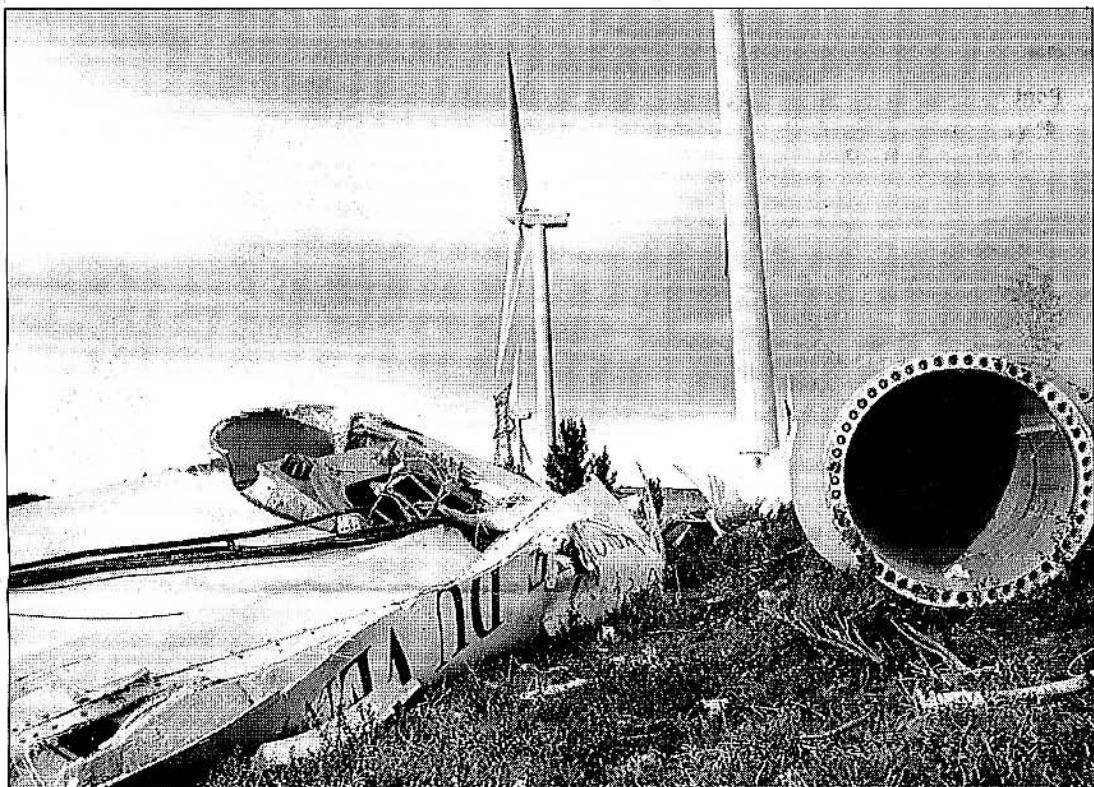
Deux plaintes ont été déposées. Une enquête est en cours. Saisis, les gendarmes sont à la recherche d'infractions pénales pouvant, par exemple, prouver la mise en danger d'autrui.

Procureur du tribunal de Morlaix, Bertrand Daillie, annonce qu'il

pourrait y avoir des suites administratives et judiciaires : « J'éprouve des inquiétudes sur l'origine de ces éoliennes. C'est du matériel d'occasion. Je ne suis pas certain que les différents éléments des structures soient adaptables entre eux. J'ai l'impression qu'il y a trop d'amateurisme dans cette installation ». Bertrand Daillie n'exclut pas une fermeture du site.

# Une éolienne s'effondre à Névia

Le système de freinage du rotor n'aurait pas fonctionné



La ferme éolienne "Grande garrigue" compte dix-huit aérogénérateurs.

Photo F. T.

■ Le constructeur et le gestionnaire du champ d'éoliennes de la "Grande garrigue" à Névia tentent de savoir pourquoi l'un des 18 aérogénérateurs s'est brisé en deux samedi après-midi.

Hier, les techniciens de la société "Gamesa Eolica" basée à Pampelune et Jean-Michel Germa, P.-d.-g de la "Compagnie du vent", se sont rendus sur le site dont l'accès a été interdit au public pour des raisons de sécurité.

Pour l'instant ils ne comprennent pas pourquoi l'une des trois pales de l'énorme hélice s'est détachée puis a déséquilibré dans sa chute le mat de 40 m au point de le faire céder. Fort heureusement le technicien qui supervise le fonctionnement de la ferme éolienne ne se trouvait pas à proximité.

Pour Jean-Michel Germa, c'est peut-être le système de blocage du rotor qui a été défaillant : « Nous n'avons pas encore la cause intime de l'accident. Mais ce type d'inci-

dent, très rare, est typiquement la traduction d'une panne du frein. Au delà de 100 km/h, l'hélice doit se bloquer automatiquement. Apparemment, ça n'a pas marché » (1).

La "Compagnie du vent" n'ayant pas encore réceptionné les moulines à vent car ils étaient encore en période de test, ils sont toujours la propriété du constructeur et donc de sa responsabilité.

L'un des ingénieurs de la société espagnole "Gamesa Eolica" reconnaît qu'il est encore trop tôt pour « connaître les raisons de l'accident ». Précisant que l'éolienne en question était « en phase de test », il ne peut que supposer que c'est « une succession d'événements qui a provoqué l'événement final ». Un autre technicien précise que le constructeur a réalisé « 700 machines qui tournent sans problème en Espagne ». Selon lui,

« l'accident est étrange ».

## L'éolienne était en phase de test

Une expertise commandée va certainement permettre d'en savoir plus. En attendant, les autres éoliennes qui avaient été arrêtées après l'accident, devraient être remises en service aujourd'hui.

Après celle de Treilles, la ferme de Névia est la plus importante de l'Aude avec à terme 21 aérogénérateurs implantés sur 135 ha. Chacun, d'une hauteur de 75 m, pales comprises devrait produire 600 KW. Soit un total de 15,8 MW. La valeur de chaque machine varie entre 305 000 à 458 000 €.

Sid MOKHTARI

► Selon Jean-Michel Germa, le vent soufflait à un peu moins de 100 km/h samedi au moment de l'accident. Des conditions météo qui n'auraient pas dû « empêcher le fonctionnement normal de l'aérogénérateur ». Il précise que « le problème ne vient pas du site puisque les autres éoliennes fonctionnent bien ».

# Rochefort en Valdaine



## Clitourps : une pale d'éolienne brisée



*Une des cinq éoliennes de Clitourps a perdu dans la nuit de vendredi à samedi un morceau de pale d'environ 5 mètres qui a été projeté à plus de 200 mètres, dans un champ.*

Les éoliennes de Clitourps, près de Saint-Pierre-Eglise, avaient-elles envie de refaire parler d'elles médiatiquement ? Toujours est-il que des riverains du site n'ont pas tardé à nous informer de l'incident qui a été découvert hier matin.

Une des pales de l'éolienne n° 4 s'est brisée et le morceau, d'un peu plus de 4 mètres de

long, a été retrouvé dans un champ voisin à plus de 200 mètres du mât.

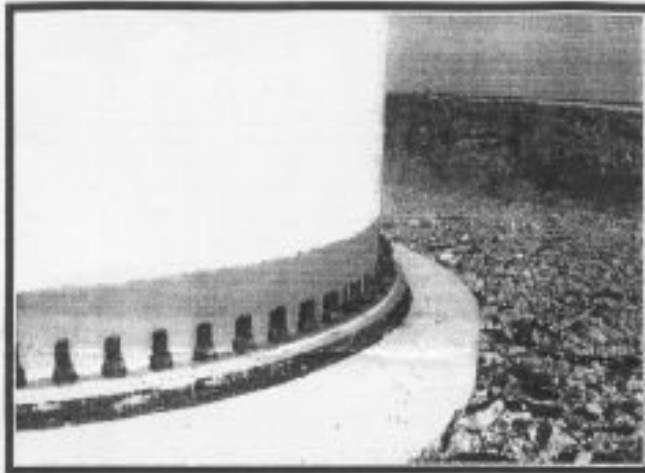
Le maire de Clitourps Bernard Lebaron, naturellement averti en fin de matinée, a immédiatement pris contact avec la société Vestas de Montpellier.

Celle-ci a dépêché Mme Louise Lecointre, per-

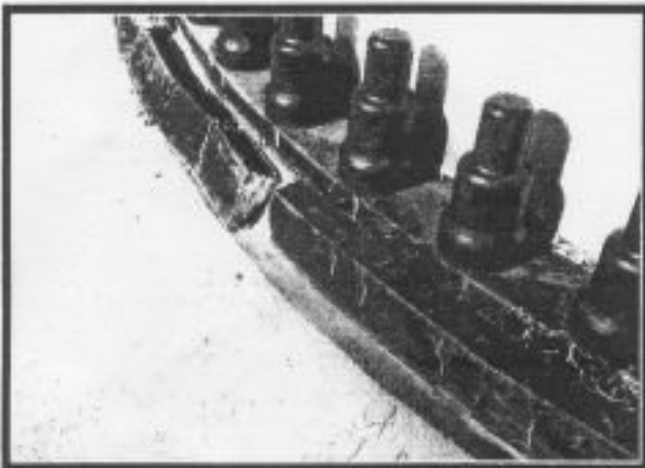
sonne chargée de la petite maintenance, pour interrompre la machine qui tournait encore.

Des experts de la société devraient arriver rapidement sur le site, sans doute en début de semaine, pour analyser et comprendre les raisons de cet accident, heureusement sans conséquence humaine.

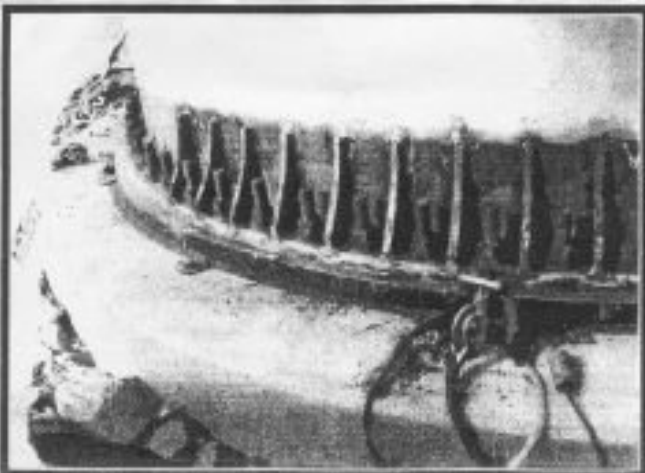
**Centrale Éolienne de BOUIN (Vendée)**  
17 juin 2004



Consolidation des mats par  
de la fibre de carbone



Cassures et fissures du  
socle en béton



Renfort des mats

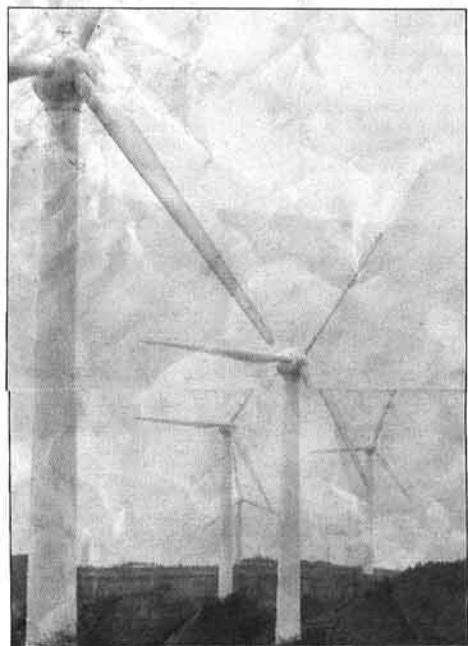
# Conilhac



# Eoliennes : vent de fronde

Ils ne sont pas opposés – loin de là – aux éoliennes mais demandent une plus grande transparence et des études sérieuses sur les risques qu'elles présentent pour la santé. Plusieurs riverains de Ploumoguer n'en peuvent plus des nuisances que les sept éoliennes, installées il y a quelques mois en pleine campagne, leur feraient subir presque quotidiennement. A l'image du Danemark, précurseur en la matière, qui revoit actuellement sa politique d'implantation de pylônes, en les écartant des habitations et en réduisant leur nombre, l'association Les Abers souhaite que la Bretagne et ses représentants réfléchissent parallèlement à de nouvelles énergies renouvelables, comme celle produite par la houle.

Alain Coquil



● Selon plusieurs études, les sons basses fréquences produits par les éoliennes seraient à l'origine de problèmes de santé chez les riverains.

## Infrasons : des rapports accablants

Le 25 janvier dernier, le Daily Telegraph rendait public les résultats d'une étude réalisée par un physicien, le Dr Amanda Harry, sur les conséquences de la présence d'éoliennes sur la santé des riverains.

Selon la spécialiste, qui a enquêté notamment à Padstow en Cornouailles, où 16 turbines ont été installées il y a deux ans, « ces éoliennes présentent un risque pour la santé des populations vivant jusqu'à une distance d'un mile (1.609 m) ». « Les patients concernés développent un ensemble de symptômes tels que maux de tête, migraines, nausées, vertiges, palpitations, troubles du sommeil, stress, anxiété et dépression ». Le Dr Harry, qui met en cause les basses fréquences, a relevé des « difficultés de concentration, de l'irritabilité et une incapacité d'agir » chez nombre de ses patients.

**Les sons basses fréquences**  
Opinion confirmée par le Dr Brigjet Osborne, installée à Maelogan,

au nord du pays de Galles (trois éoliennes érigées en 2002) qui a présenté, à l'Institut national des médecins généralistes, un rapport montrant une nette augmentation des dépressions parmi les habitants riverains. « Lorsque les promoteurs d'éoliennes réalisent des études pour estimer si un terrain est adapté à l'installation d'éoliennes, ils mesurent le champ audible d'un son, mais jamais les infrasons, c'est-à-dire les sons basses fréquences qui produisent des vibrations qu'on peut ressentir dans les pieds et la poitrine », explique-t-elle.

**Un troisième spécialiste**  
Un troisième spécialiste, membre de l'Institut de physique et de l'Institut d'acoustique confirme que « ces sons basses fréquences provoquent des douleurs extrêmes chez un bon nombre de personnes qui y sont sensibles. Ces sons basses fréquences étaient d'ailleurs utilisés comme moyen de torture par les Allemands durant la Seconde Guerre mondiale parce qu'ils provoquaient des maux de tête et des crises d'anxiété ».

De l'avis de l'association « Les Abers », le cas de Ploumoguer résumerait à lui seul la situation. « On y trouve toute l'étendue des nuisances occasionnées par les éoliennes », accusent Bernard Le Borgne et Stéphanie Grall, respectivement vice-président et présidente de l'association pour la protection de la qualité de vie et de l'environnement. Opinion largement partagée par des victimes regroupés au sein de l'ADRPEP (Association de défense des riverains du parc éolien de Ploumoguer), pilotée par Joëlle Le Rhun.

### A 300 m des habitations

Tout en dénonçant « une absence de concertation en amont du projet et un manque de transparence », les riverains mettent aujourd'hui en lumière toute une série de problèmes résultant, selon eux, de la proximité immédiate des pylônes. « Contrairement à Plourazel, ici les sept éoliennes ne sont pas alignées mais installées de manière diffuse dans la campagne. Le problème, c'est que certaines d'entre elles se trouvent à 300 mètres des habitations », relate la présidente. Du coup, nombre de voix gronde, notamment dans le quartier de Kerleau. « La réception de la télévision (France 3 notamment) perd régulièrement ses couleurs) pose problème mais ce n'est apparemment qu'un détail à côté des autres nuisances qui entraîneraient de graves problèmes de santé. Plusieurs riverains parlent de troubles du sommeil, évoquent des



● A Ploumoguer, les sept éoliennes auraient des conséquences dommageables pour les riverains : au vu de morceaux de résine récupérés dans les champs avoisinants, elles présenteraient même un danger immédiat.

vertiges, des états malades et dépressifs. Certains ne manquent pas également de relever le décès de deux personnes ces derniers mois, personnes qui présentaient toutefois déjà des problèmes cardiaques avant l'érection des éoliennes.

### Pale : attention danger

Les causes de leurs maux sont multiples : diffusion des sons basse fréquence (lire par ailleurs) écho d'ombre ou de stroboscope provoqués par les pales, qui empêchent toute concentration, détente et sommeil serein, tout comme le bruit provoqué par les turbines. « Et pourtant, on nous dit qu'elles ne tournent qu'à 35 % de leur puissance. Qu'en sera-t-il lorsqu'elles tourneront à plein régime ? ».

S'y ajoute le tintamarre provoqué par les chutes de bavures de résine, à l'intérieur des pales. « La première fois, j'ai cru entendre une bétonnière. J'ai pensé ensuite que des ouvriers avaient oublié un tournevis dans une des pales », explique un proche de l'éolienne E.1. Il n'en était rien. Les résidus qui se détachent de l'intérieur, glissent le long des pales avant d'être éjectées à travers les espaces laissés libres, près parfois de plusieurs dizaines de centimètres, s'éparpillent ensuite dans les environs immédiats. « Imaginez ce qui arriverait si un enfant jouait à proximité », s'inquiète Mme Le Rhun.

### Orage, ô désespoir !

Les riverains ont saisi la Ddass sur

le sujet et attendent une réponse qui tarde. Ils envisagent de porter l'affaire devant les plus hautes autorités de la santé s'il le faut. Ce n'est pas tout. Les proches des éoliennes dénoncent aussi de nombreux liens avec des paralysies installées au sommet des pylônes. La foudre, qui a frappé plusieurs fois ces derniers mois (la dernière fois le 5 mars), aurait provoqué récemment plusieurs destructions d'installations de radio. « Au vu du montant des franchises, il n'y a rien à espérer côté des remboursements », lamente un retraité. « C'est simple en en a marre. Si ce n'était mon âge, je partirais bien. Mais vu que l'immobilier a subi une chute de près de 20 % depuis les éoliennes ça complique la situation ».

## Le Danemark fait machine arrière

Précurseur en matière d'énergie renouvelable – les premières éoliennes y ont été dressées il y a plus de trois décennies – le Danemark vient de revoir tout récemment sa politique en matière d'implantation, principalement à cause des risques pour la santé.

Le Danemark présente plus d'un point commun avec la Bretagne. Son territoire et sa population sont supérieures à la région mais l'étendue de son littoral et sa production agricole intensive les rapprochent de l'environnement breton.

En trente années, le parc éolien du Danemark a atteint plus de 6.000 unités. Pourtant, depuis l'aube des années 2000, les autorités ont revu leur politique, principalement à cause des multiples plaintes déposées par des riverains. « Il y en a actuellement plus de 300 à l'instruction », relate Bernard Le Borgne, de retour d'une conférence internationale sur le sujet.

**1.300 éoliennes démontées**  
Conséquence : petit à petit, des éoliennes sont démontées et remplacées par des turbines plus puissantes mais nettement moins nombreuses. « 1.300 éoliennes de 100 mégawatts ont été démon-



● Au Danemark, petit à petit, des éoliennes sont démontées et remplacées par des turbines plus puissantes mais nettement moins nombreuses.

tées en 2002 et remplacées par 300 de 300 mégawatts », précise le vice-président de l'association Les Abers. Pour encourager les communes à accepter ce programme de « repowering », des incitations financières ont été instituées. « Ils indemnisent 1,5 centime d'euro par kW la production des nouvelles machines.

En mer, la distance d'installation des champs éoliens était, depuis longtemps, fixée à 7 km. Elle devrait être ramenée rapidement à 12 km.

« Quand on pense qu'un projet comme celui de Guissény (aujourd'hui abandonné) devait se réaliser à 3 km de nos côtes, on

est en droit de se poser des questions sur notre politique en la matière », soupire Bernard Le Borgne.

### Pourquoi pas la houle ?

Aujourd'hui, parallèlement au « repowering », le Danemark travaille ardemment au développement d'autres énergies renouvelables. Ainsi, les panneaux solaires y sont actuellement dix fois plus nombreux qu'en France.

En partenariat avec des techniciens japonais, les autorités préparent des « bateaux » spécifiques destinés à récupérer l'énergie de la houle.

« On sait construire des bateaux

en Bretagne et la houle est un paramètre incontournable sur notre littoral. Pourquoi ne pas réfléchir à une collaboration avec ces deux pays pour créer notre propre système ? », demande Bernard Le Borgne.

**CE SUJET  
VOUS FAIT  
RÉAGIR :  
ÉCRIVEZ-NOUS !**

Le Télégramme, 19, rue Jean-Macé  
CS 91957, 29219 Brest Cedex 1  
mail : brest@bretagne-online.com